

GROUPE "ZONES HUMIDES"

PROTECTION DES BATRACIENS

Des actions bénévoles en partenariat
avec l'administration communale
dans le cadre du plan communal
de développement de la Nature
à GREZ-DOICEAU.

Marie SMETS, bénévole, membre du PCDN

Roland VANSEVEREN, échevin de l'environnement
Claudia BOUXAIN, éco-conseillère

IEW - 02/12/2009



Commune de GREZ-DOICEAU : cartographie des zones de traversées par les batraciens sur le territoire communal

Le Groupe de protection des batraciens a été initié avec l'adoption de la charte du plan communal de développement de la Nature en 1997. Celui-ci fait partie du groupe de protection des zones humides sur le territoire communal.

De nombreuses zones humides de la commune sont coupées par des voiries, lesquelles sont traversées par les batraciens. Les batraciens observés sont essentiellement les crapauds communs, les grenouilles rousses et les tritons. Plus occasionnellement, à certains endroits des bandes de grenouilles vertes de Lesson.

Liste des zones traversées (voir cartographie page 2)

1. **Village d'ARCHENNES** : vallée humide du Train
2. **Village d'ARCHENNES – FLORIVAL** : vallée humide de la Dyle
3. **Village de PÉCROT** : vallée humide de la Dyle
4. **Village de GOTTECHAIN** : vallée humide du Lembais
5. **Village de SART – BIEZ** : vallée humide du Piètrebais
6. **Village de HEZE** : vallée humide du Ry de Hèze
7. **Village de BIEZ – BASSE-BIEZ** : vallée humide du Train
8. **Domaine du BERCUIT** : zones humides et boisées
9. **Village de NÉTHEN – BEAUMONT** : vallée humide de la Dyle et de la Nethen.
10. **Village de NÉTHEN**, centre : vallée humide de la Nethen
11. **Village de BOSSUT** : zone humide, source
12. **Village de GREZ** : vallée humide du Train et vallée humide du Lembais

Village de GASTUCHE : vallée humide de la Dyle en aval de Wavre

Village de DOICEAU : vallée humide du Pisselet

Plusieurs actions ont été lancées suite à l'observation de deux problématiques :

- celle des traversées des routes par de nombreux batraciens à certains endroits où ces derniers se font littéralement massacrer.
- celle des avaloirs routiers qui sont de véritables cachots pour les batraciens qui s'y retrouvent emprisonnés, incapables d'en ressortir indemnes.

▪ Inventaire, état des lieux à titre informatif :

Un premier état des lieux a été effectué suite aux observations réunies par quelques habitants et bénévoles. Une liste de priorité des zones de protection a été établie. La première fut celle du village de Sart-Biez dans la vallée du Piètrebais. Le lieu est assez particulier car les traversées des batraciens s'y font continuellement dans des conditions où ils vont en aval vers des anciennes cressonnières. Ils empruntent et traversent les routes. La deuxième zone fortement traversée est celle du village d'Archennes – Florival. Les batraciens y traversent une route à trafic assez élevé dans les deux sens en raison du fait que de chaque côté, se trouvent des zones humides et boisées.

▪ Appels à Témoins

Après ce premier état des lieux, un appel à témoins a été lancé dans la commune pour identifier d'autres zones de traversées. Une première cartographie des zones a ensuite été établie afin de recenser l'ensemble des zones traversées et d'identifier les endroits prioritaires de protection.

▪ Actions sur routes

Dès 1998, de nombreuses actions sur routes ont été effectuées. Malgré la difficulté de rassembler suffisamment de bénévoles en plusieurs endroits en même temps, quelques courageux ont fait traverser de nombreux batraciens à la main. Ces actions ont été signalées aux autorités communales et au service de police afin d'être sécurisé sur les lieux. Lors de ces actions, les bénévoles ont pu apprendre à reconnaître les différentes espèces présentes et à

les localiser. Cela a permis d'établir des relevés de population et de déterminer les endroits prioritaires d'actions.

En 1999, une action particulière a été mise en place dans le village de Sart-Biez. L'action consistait à la mise en place d'une série de petit système de protection dans les avaloirs routiers afin de permettre aux batraciens prisonniers de sortir.

Depuis 1998, des panneaux de signalisation routière indiquant le passage de batraciens de la région wallonne ont été installés aux divers endroits sensibles par le service communal. Des panneaux complémentaires ont également été posés à d'autres endroits pour pallier aux vols répétés des panneaux régionaux.

- Installation et relevés du dispositif bêche

En 2002, un dispositif d'essai a été mis en place dans le village de GOTTECHAIN a l'occasion d'une semaine découverte des zones humides.

Cette année, de février à mai, un dispositif temporaire avec bêche et de seaux a été installé dans le village de Pécrot sur 80 mètres, le long d'une route, en vue d'y déterminer le nombre de traversées.

Pécrot, installation et relevés du dispositif bêche

Date	seau1		seau2		seau3		seau4		seau5		seau6		seau7		seau8			Total	
2009	c	g	c	g	c	g	c	g	c	g	c	g	c	g	c	g			
13/03	2	3	2	1	5	0	3	1	5	0	0	0	6	1	0	0	23/6	29	
14/03	2	1	2	0	1	0	4	0	2	0	2	0	2	0	1	0	16/1	17	
15/03	2	0	0	1	0	0	1	0	0	0	1	0	0	0	0	0	4/1	5	
16/03	3	0	1	0	0	0	1	0	1	0	3	1	3	1	0	1	12/3	15	
21/03	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1/0	1	
25/03	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	1	0	0	0/2	2	
27/03	0	0	0	1	1	0	1	0	0	0	1	0	1	0	0	0	4/1	5	
01/04	0	0	1	0	0	0	1	0	0	0	1	0	0	0	0	0	3/0	3	
04/04	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	3/0	3	
																	c : crapauds 66	g : grenouilles 14	80

En 2010, le dispositif sera normalement installé dans le village de Gottechain. On prévoit également des informations et visites sur place avec les habitants et les écoles.

- Promenade découverte des batraciens

Une promenade découverte matinale a été organisée cette année en vue d'observer les batraciens et de montrer le fonctionnement du dispositif. Peu de personnes ont été présentes en raison des conditions climatiques

- Information, stand aux fêtes locales

Des stands didactiques ont été réalisés à l'occasion des différentes fêtes communales.

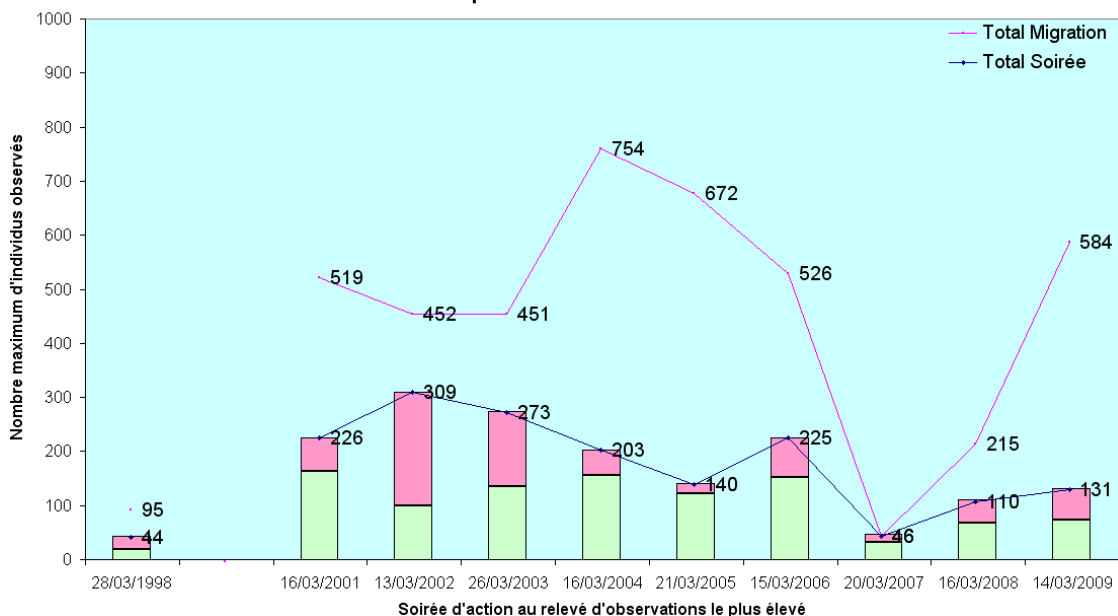
- Statistiques des populations (voir page 6)

Les données recensées et des informations reçues ont été analysées pour observer l'évolution des populations. L'analyse est remise à jour chaque année.

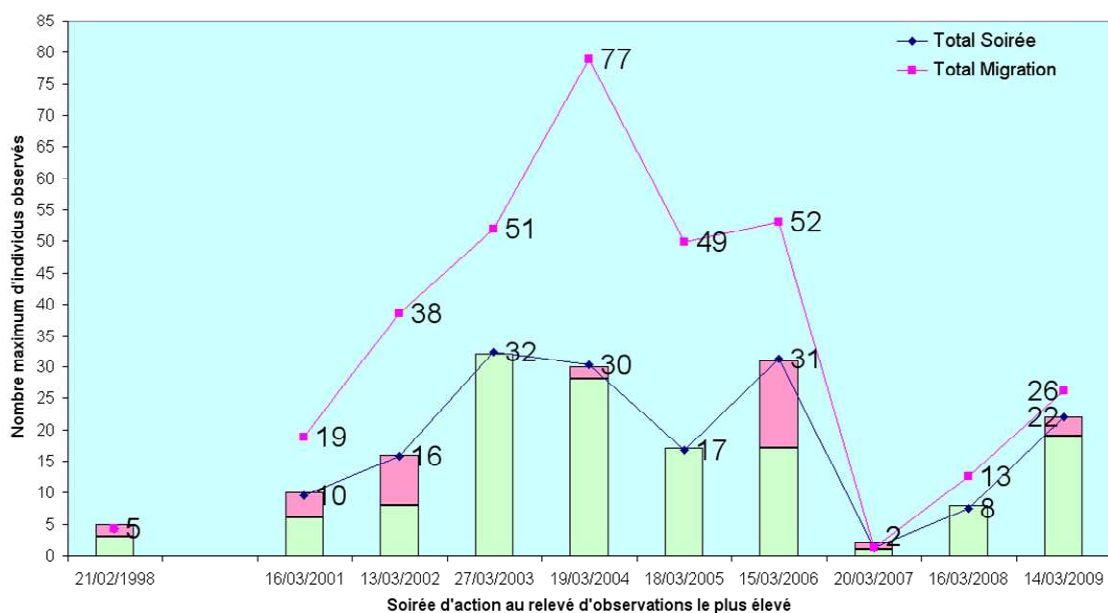
Exemple : **Fiche projet 2008 – 2009 : Protection des batraciens**

- Coordinateur : Groupe « Zones Humides » - Mr. J. STÉNUIT
Groupe de Protection des Batraciens – Mlle. Marie SMETS
- Résultats 98/08 :
- Relevés des populations de batraciens via les actions de sauvetage sur routes en période de migrations.
 - Relevés des zones prioritaires de traversées (endroits critiques)
 - Inventaire des zones de déplacement sur la commune
 - Pose de panneaux de signalisation durant la période de migration
 - Sensibilisation du public
 - Sensibilisation sur le terrain
 - Information via le bulletin communal
 - Projet avaloirs à SART
 - Projet tunnel à batraciens à SART
- Objectifs : Préserver les populations de batraciens sur le territoire
- Contenu 08– 09 :
- Continuer l'inventaire des zones de déplacement
 - Établir une cartographie des déplacements et des lieux de reproduction
 - Maintenir un réseau d'observateurs / sauveteurs
 - Continuer l'information et la sensibilisation du public
 - Continuer les actions sur le terrain.
 - Nouveaux panneaux de signalisation
 - Projet protection à ARCHENNES – Rue de Florival
 - Projet protection à PÉCROT – Rue de Pécrot
 - Projet protection à GOTTECHAIN – Rue Thomas Decock
- Public visé : habitants, écoles, communes, amateurs de la nature
- Promotion : Panneaux routiers
Publications et actions de sensibilisation : site www.pcdn-grez-doiceau.be, bulletin communal, toutes boîtes localisés
- Détail budget :
- cartographie : bénévolat partenaires PCDN
 - information et sensibilisation : idem
 - panneaux de signalisation : obtenus gratuitement via la convention Batraciens avec le SPW (Sandrine Liégeois) - en projet : analyser la possibilité de placer des panneaux permanents mais pourvus d'un cache afin de n'exposer les panneaux que durant les périodes adéquates.
 - projet PÉCROT – Rue de Pécrot (2009):
 - o quantité de bâche : 100m
 - o nombre de piquets : 26 (1/4m)
 - o nombre de seaux : 10 (1/10m)
 - o main d'œuvre : ouvriers communaux pour le placement et l'enlèvement (creusement de tranchée, placement de piquets et de fil, pose de la bâche et des seaux).
 - o relevé effectué par des bénévoles
 - o importance de placer le dispositif en terrain public (communal) ou avec un accord écrit préalable des propriétaires privés.
 - projet GOTTECHAIN – Rue Th. Decock (2010):
 - o quantité de bâche : 160m
 - o nombre de piquets : 40 (1/4m)
 - o nombre de seaux : 16 (1/10m)
 - o main d'œuvre : idem + proposition du CRABE (insertion professionnelle- ouvriers de la nature)
 - projet ARCHENNES – Rue de Florival :
à définir en collaboration avec la commune d' Ottenburg (en région flamande)

Observations des crapauds communs de Archennes à Florival



Observations des grenouilles rouges de Archennes à Florival



Observations des tritons de Archennes à Florival

